

Chronique Féministe

Femmes et handicaps

Barile, M. (2006). Approche systémique et point de vue des femmes handicapées. Chronique féministe, (Numero special 95-97), 93-99.



Numéro spécial

UNIVERSITÉ DES FEMMES

Violences

APPROCHE SYSTÉMIQUE ET
POINT DE VUE DES FEMMES
HANDICAPÉESMaria BARILE¹

Une prémisses de la *théorie féministe du point de vue* veut que la société soit basée sur le statut de la personne dans un système socio-politique. Ce statut individuel est défini par ceux qui sont en position de pouvoir dans la hiérarchie sociale: historiquement, il s'agit d'hommes et de personnes non handicapées en majorité. Dans cette structure sociale, plus il y a de degrés de différences qui séparent une personne de ceux qui déterminent les normes, plus cette personne est éloignée de l'acceptabilité sociale: «Les différences systémiques sont déterminées par toutes les caractéristiques de la personne» (Light 1991, p.5).

À cause de l'organisation de la vie quotidienne et des structures de la société qui séparent les personnes handicapées² de celles qui ne le sont pas, il n'est pas étonnant que les femmes non-handicapées ne soient toujours pas plus conscientes des expériences vécues par les femmes handicapées. Par exemple, la violence contre les femmes qui ont des handicaps prend plusieurs formes, à la fois individuelles et systémiques. Elle peut être manifeste ou cachée. La ségrégation sociale a rendu une grande partie des vécus des femmes handicapées – y compris l'expérience de la violence – invisible. Les idées fausses sur la vie des femmes handicapées ont-elles contribué à des pratiques d'exclusion à l'intérieur du mouvement des femmes? Comment le sexisme et le «handicapisme»³ influencent-ils l'allocation et la distribution des ressources allouées à la résolution du problème de la violence? Y a-t-il une corrélation entre le stress causé par une société sexiste et l'augmentation d'incapacités spécifiques chez les femmes de plus de 35 ans? Comment ce stress évolue-t-il quand il est augmenté par le handicapisme?

Un point de vue ... soutient qu'il y a certaines perspectives sur la société à partir desquelles, aussi bien intentionné soit-on, les relations véritables des humains entre eux et avec le monde naturel ne sont pas visibles (Hartsock, 1997, p. 218).

La notion de diversité a émergé avec la deuxième vague du féminisme et l'idée d'un mouvement homogène des femmes a alors été remise en question. Les femmes qui ont des handicaps ne sont pas les premières à contester leur exclusion: les femmes de couleur, les lesbiennes, les femmes des basses classes économiques, les marxistes et les féministes socialistes ont été à l'avant-garde du développement d'une nouvelle vision de(s) mouvement(s) des femmes. Dans la dernière partie de la deuxième vague du féminisme, les femmes qui ont des handicaps ont commencé à se

bâtir «une chambre à soi... adaptée» à la périphérie du mouvement, d'où elles contribuent à une re-vision du féminisme.

Il faut absolument créer une nouvelle structure pour éliminer les violences et les autres formes d'injustice et, pour ce faire, il est nécessaire de repenser le(s) statut(s) accordé(s) à toutes les femmes, y compris les femmes handicapées. Quoique ces questions recourent un large champ, cet article explorera certaines questions critiques sur les violences contre les femmes handicapées, ainsi que la manière dont les femmes qui ont des handicaps peuvent aider le(s) mouvement(s) des femmes. Nous discuterons de ces questions en utilisant principalement des exemples tirés des mouvements des femmes au Canada, où le manque de financement approprié a rendu difficile la reconnaissance des femmes handicapées comme «objets de violence». Certaines de ces expériences ont des implications pour le mouvement global des femmes.

Comment l'iniquité environnementale est-elle créée?

Cette forme d'injustice se produit quand les structures sociales, les espaces, les normes sociales, la culture et les outils pour interagir, sont construits sans tenir compte des différences et, par conséquent, de l'équité. Une société univoque est construite sur le concept de base que tout le monde est pareil, et que ceux qui ne le sont pas doivent, soit apprendre à vivre dans la structure établie pour la majorité, soit périr. Une telle société crée l'iniquité.

Culture et valeurs dominantes

Une grande partie de ce que nous avons appris sur les handicaps vient de la construction de théories du handicap par des personnes non-handicapées, ce qui équivaudrait à accepter une construction par les hommes de la vie des femmes. Une perception masculine n'est pas systématiquement conçue dans le but délibéré d'opprimer les femmes, il n'empêche que les hommes profitent de leur position dominante.

De la notion d'hégémonie culturelle introduite par Gramsci dans *Quaderni 1948-1951*, nous comprenons que ceux qui ont moins de pouvoir – ou pas de pouvoir – finissent par adopter les valeurs et la culture dominantes. Ils le font à cause de la prééminence

idéologique et pratique de la culture majoritaire, mais pas nécessairement par choix délibéré.

«la société politique», l'organe de coercition judiciaire, est en lien avec la société sociale et civile, où l'hégémonie d'un groupe social s'exerce à travers des organisations qui sont considérées comme privées, telles que l'église, les syndicats, les écoles, et d'autres instruments de direction culturelle (Gerrata 1979) [traduction non officielle de l'italien à l'anglais par Maria Barile, traduction de l'anglais au français par Marie-Michèle].

La discrimination, telle que vécue par les personnes handicapées, est formée d'une combinaison de paternalisme, de négligence et d'exclusion. Historiquement, les groupes primordiaux qui détiennent le pouvoir dans les vies des femmes et des hommes qui ont des handicaps ont été les membres de groupes médicaux et religieux; ils ont imposé un contrôle paternaliste, des normes sociales et des mythes. Ces groupes ont bâti une «idéologie acceptable» et un large corpus de connaissances sur ce qui constitue la normalité physique.

Concernant la violence, Lane (1995) révèle la manière dont l'église fut l'élément clé de «la perpétuation de l'idéologie patriarcale,» contribuant en définitive à «rendre invisible la souffrance des femmes» (34). Lane lie aussi les handicaps aux effets du patriarcat: «À la base des barrières invisibles, on trouve un paternalisme insidieux: c'est considérer qu'être handicapé signifie que vous êtes incompetent, déficient intellectuel, ou malade; que vous êtes incapable de prendre des décisions ou de vous soucier de votre indépendance. Ce paternalisme prend racine dans le [patriarcat]» (28).

En d'autres circonstances, la violence systémique vécue par les femmes et les hommes qui ont des handicaps les rend «objets de violence» (Barnes 1992, p. 28). Barnes montre qu'il y a généralement trois manières dont la violence sociétale s'applique aux personnes qui ont des handicaps. La première est de les décrire comme des victimes impuissantes, ce qui encourage les agresseurs à en prendre avantage sans crainte des conséquences. La deuxième est de justifier les traitements violents par des raisons médicales. La troisième est de décrire les personnes qui ont des handicaps comme mauvaises [*evil*] et méritant d'être punies. Barnes se réfère à différents portraits de personnes handicapées dans les médias et les publications populaires qui présentent de telles descriptions (28).

La réponse aux personnes handicapées victimes de violence reflète les images que les médias et les publications populaires ont créées de la femme vertueuse (la mère, la soeur, l'épouse) et de la mauvaise femme (la prostituée, la maîtresse). La réponse varie donc selon le groupe dans lequel on classe une femme handicapée, et ces paradigmes influencent la manière dont la femme est traitée quand elle subit de la violence. Dans le cas des femmes qui ont des handicaps, y a-t-il des circonstances dans lesquelles celles qui ont vécu des violences peuvent être jugées soit comme des victimes, soit comme des femmes mauvaises qui méritent un châtement? Comment le rôle de la «bonne» ou «mauvaise» femme joue-t-il lorsqu'il s'agit d'une femme handicapée?

Le langage

Le langage est un outil à la fois d'oppression et de libération pour de nombreux groupes minoritaires. Pour les femmes qui ont des

handicaps, c'est aussi un outil qui rend invisible la violence que nous vivons. Jusqu'il y a peu, les recherches et les articles sur la violence contre les femmes se sont limités à l'expérience de femmes qui n'ont pas de handicap. La majorité des personnes sans handicap voit les femmes et les hommes handicapés comme asexués (Fine et Asch, 1988). Les médias et les publications populaires jouent un rôle important dans la manière dont on voit les femmes et les hommes qui ont des handicaps, en utilisant des mots, des images et des portraits qui renforcent les stéréotypes.

Le langage doit avoir une signification pour ceux qui l'utilisent. Le «politiquement correct» est inutile à moins que son utilisation n'affirme un sens politique. Des militantes féministes canadiennes qui vivent avec des handicaps ont soulevé la question: pouvons-nous éduquer les femmes en examinant les mots que nous utilisons? Est-ce que ce processus peut nous libérer et, par conséquent, aider à libérer d'autres femmes? Jenny Morris (1993), entre autres, dit que l'expression «personnes handicapées» a un «pouvoir politique» parce qu'il montre comment la société opprime des personnes qui ont un large éventail d'incapacités. C'est un message puissant et libérateur. C'est précisément en examinant la dichotomie des langages sur les handicaps que nous pourrions comprendre comment l'invisibilité et les mythes maintiennent l'exclusion.

Femmes avec des handicaps et l'expérience de la violence

Depuis les années 80, plusieurs études présentent un aperçu des situations de violences vécues par les femmes qui ont des handicaps. Le Réseau d'action des femmes handicapées (RAFH-*Dis-Abled Women Network*, DAWN) a été une des premières organisations au Canada à mettre en avant les questions exprimées à la base par ses membres. Tant aux niveaux national que local, les femmes qui vivent avec des handicaps ont, spontanément et à plusieurs occasions, parlé de leurs expériences de la violence. Quand nous avons eu des échanges avec des femmes handicapées d'autres pays, elles ont fait état d'expériences semblables, ce qui montre que la violence est un problème systémique et global et non une réalité individuelle ou propre à certains pays.

Des faits

En 1989, DAWN Canada (Ridington 1989) a interrogé 245 femmes qui ont des handicaps: 40% d'entre elles avaient vécu de la violence et 12% avaient été violées. Les coupables de ces violences étaient principalement des conjoints ou des ex-conjoints (37%) et des étrangers (28%), puis des membres de la famille (15%), des fournisseurs de services (10%), ou un «petit ami» (7%). Sobsey et Doe (1991), dans une étude menée auprès de 166 personnes violentées dont s'est occupé le *Sexual Abuse and Disability Project* de l'université de l'Alberta, ont découvert que 82% des femmes et 70% des personnes qui ont des handicaps intellectuels ont vécu des situations de violence. L'étude a couvert une très large tranche d'âges (de 18 mois à 57 ans). Sobsey et Doe (1991) ont rapporté que dans 90% des cas, la victime connaissait l'agresseur et que 44% des coupables étaient des fournisseurs de services (p. 245).

Shirley Masuda (1989-1995), principale chercheuse de DAWN Canada, a présenté les résultats de ses recherches sur la violence

vécue par les femmes handicapées au Canada et à l'étranger. DAWN a aussi mené une recherche sur les attitudes des policiers et des juges, ainsi que sur leur manque de connaissance des manières d'interagir avec les femmes qui ont des handicaps (Chappell et Masuda 1995). Masuda (1995) a étudié une question à la fois de la violence au suicide. Chaque fois, les données obtenues par DAWN contredisent les connaissances élaborées par des personnes non-handicapées sur les femmes qui ont des handicaps, spécialement dans le domaine du suicide. S'il est vrai que les résultats montrent une haute incidence de tentatives de suicide, les raisons de ces tentatives incluent à la fois des facteurs internes (reliés aux handicaps) et des facteurs externes (reliés à la société discriminante). Les raisons le plus souvent évoquées sont des facteurs externes notamment la violence, la pauvreté, la discrimination, les stéréotypes et le mythe social que nous serions «mieux mortes». D'un point de vue féministe, cette étude montre comment trois points essentiels forment une synergie et augmentent l'oppression des femmes handicapées: il s'agit du sexisme, du paternalisme basé sur le déterminisme biologique et de l'usage du pouvoir par ceux qui sont «à l'extérieur de la communauté des femmes handicapées.»

Comment vivent-elles les situations systémiques de violence?

Les données disponibles sur la violence contre les femmes qui ont des handicaps permettent de faire ressortir deux éléments:

- 1) Les femmes qui ont des handicaps sont plus souvent victimes de violence que les femmes qui n'ont pas de handicaps;
- 2) En cas de violences, les ressources disponibles pour les femmes non handicapées victimes ne sont pas accessibles aux femmes qui ont des handicaps.

Toutes les recherches réalisées jusqu'à ce jour ont confirmé que les ressources mises à la disposition des femmes non-handicapées ne sont pas accessibles également aux femmes qui ont des handicaps. «15% ont dit qu'aucun service n'était disponible ou qu'elles n'ont pas réussi malgré leurs efforts à obtenir des services» (Masuda et Ridington 1990). «Dans 73% des cas, les traitements et les services étaient soit inadéquats soit inexistant» (Sobsey et Doe 1991). Le financement insuffisant semble être une des raisons qui font que les services disponibles et accessibles aux femmes non-handicapées ne le sont pas aux femmes qui ont des handicaps.

du manque de ressources disponibles pour les femmes en général et donc pour des services spécialement accessibles aux femmes qui ont des handicaps.

Les espaces non accessibles font aussi partie d'un environnement handicapant puisqu'ils excluent du monde dominant les personnes qui vivent des réalités différentes. Essayez d'imaginer que, en 2006, il n'y ait pas de toilettes pour femmes sur votre lieu de travail... Spécifiquement, les services et les organismes qui sont physiquement inaccessibles, qui manquent de moyens de communication appropriés, qui fournissent l'information seulement par écrit, augmentent le sentiment d'insécurité et le stress des femmes qui ont des handicaps. Les moyens de transport inaccessibles et les idées fausses élaborées par des personnes non-handicapées sur la vie des personnes handicapées, s'ajoutent à ce stress.

Ces facteurs peuvent expliquer pourquoi moins de la moitié de celles qui vivent des situations de violence l'ont lié au manque de ressources disponibles. En fait, «55% n'ont pas essayé d'obtenir des services. Seulement 10% des femmes interviewées ont utilisé des maisons d'accueil ou d'autres services» (Ridington 1989).

Personnellement, je me rappelle que, au début des années 80, quand j'ai commencé à parler de la violence contre les femmes qui ont des handicaps, les représentants des personnes handicapées, des groupes de femmes, des professionnels de la santé et du gouvernement étaient complètement incroyables: «Pourquoi quelqu'un voudrait-il agresser une femme handicapée?» Les dix-sept femmes qui ont fondé DAWN Canada ont vécu personnellement de la violence, ou ont été témoins de violence vécue par d'autres femmes handicapées. Nous savions donc que les sceptiques avaient tort et nous avons décidé de faire des recherches pour le prouver. Aujourd'hui, la plupart des gens ne doutent plus que la violence fasse partie de la vie des femmes handicapées, comme elle fait partie de la vie de toutes les femmes. Cette reconnaissance ne s'est toutefois pas traduite par un meilleur accès aux refuges pour femmes violentées, ni par le financement des organisations de femmes handicapées pour qu'elles puissent lutter contre les expériences et les environnements handicapants. Elle ne s'est pas traduite non plus, par une reconnaissance dans d'autres pays, particulièrement dans les pays les plus pauvres, où les femmes qui ont des handicaps doivent toujours refaire cette preuve.

Les services et les organismes pour les femmes: entre la contribution et l'exclusion

L'exclusion des femmes qui ont des handicaps se produit à différents niveaux. Les organismes de femmes, locaux et nationaux, coordonnent leurs activités sans inclure les femmes handicapées dans leur processus de planification. Cette exclusion est la cause du manque de ressources consacrées à l'accessibilité et de l'omission des questions qui leur sont propres. Leurs programmes devraient rejoindre toutes les femmes: les recherches, les actions, les politiques, et les services conçus pour les aider à vaincre la discrimination.

Durant les 30 dernières années, les femmes handicapées ont écrit de manière académique et dans les médias communautaires sur ces exclusions: «Percevant les femmes handicapées comme infantiles, impuissantes et victimes, les féministes non handicapées les ont retranchées de leur communauté pour promouvoir une image de femmes plus puissantes, compétentes et attrayantes» (Fine et Asch 1988). Certaines organisations féministes auraient dit à Fine et Asch (1988) qu'étudier les femmes qui ont des handicaps renforce les stéréotypes traditionnels des femmes comme dépendantes, passives et limitées.

Spécifiquement, dans le cas de la violence contre les femmes handicapées, la recherche produite par Masuda et Ridington (1990) a démontré un très grave manque d'accessibilité physique aux maisons d'accueil pour femmes violentées. En outre «la recherche démontre un manque total de compréhension de la violence contre les femmes qui vivent avec des handicaps» (46).

À Montréal ces dix dernières années, le comité contre la violence de Action des femmes handicapées (Montréal) a suivi attentivement l'évolution de la lutte contre la violence et signale un certain

progrès. En 1989, deux centres d'hébergement seulement étaient partiellement accessibles aux femmes handicapées violentées, alors qu'en 2001, sept des vingt-trois maisons l'étaient partiellement (Ressources de Communication Québec).

Deux autres exemples d'exclusion sont le rapport 2000 de Statistiques Canada sur la violence familiale, qui ignore complètement les réalités des femmes qui vivent une double discrimination (<http://www.statcan.ca/Daily/English/000725/d000725b.htm>), ainsi que la Marche mondiale des femmes d'octobre 2000. Malgré la présence de femmes handicapées au comité de planification de la Marche, au Québec et dans d'autres pays, la question de l'accessibilité aux femmes handicapées n'a même pas été soulevée. Lors de la Marche, le mouvement des femmes du Québec a rencontré le gouvernement québécois pour lui présenter officiellement les revendications des femmes dans différents domaines. Durant cette présentation, elles ont obtenu des améliorations minimales, surtout sur la violence. Cependant, parce que la question de la violence contre les femmes handicapées n'a pas été soulevée, elles ont perdu une belle occasion d'obtenir des changements réels dans ce domaine.

Régulièrement, le manque d'intérêt des organismes de femmes pour l'accessibilité tient surtout au manque de ressources. Le gouvernement a peu d'argent disponible pour les programmes sociaux qui favoriseraient des solutions communautaires. Les responsables des organismes de femmes ne comprennent pas encore qu'en acceptant la position du gouvernement et en ne demandant pas de ressources supplémentaires pour l'accessibilité, elles ne sauvegarderont pas le financement d'autres besoins également importants. Cette attitude avantage le gouvernement, qui veut ignorer les besoins spécifiques à certaines communautés. De plus, récemment à plusieurs occasions, les associations de femmes n'ont pas réagi face au refus du gouvernement de financer les organisations de femmes handicapées.

En fait, la plupart des organisations de femmes handicapées au Canada n'ont aucune subvention de fonctionnement. Depuis des années, Action des femmes handicapées (Montréal) reçoit moins de 1% du budget alloué aux groupes de personnes handicapées par l'Office des personnes handicapées du Québec (OPHQ). Dans ces circonstances, il lui a été en fait impossible d'offrir des services appropriés, avec comme conséquence que les femmes handicapées vivent une deuxième forme de violence: une violence institutionnelle, systémique, causée par la négligence (Barile 1993).

L'exclusion se manifeste aussi par le rejet des réalités marginales. En d'autres termes, les connaissances non corroborées selon les «règles [dites] objectives» établies par ceux qui sont au pouvoir ne sont pas reconnues. Par exemple, nos propres connaissances de nous-mêmes en tant que femmes handicapées subissent une «capitalisation» lorsqu'elles sont traduites dans un langage et selon des valeurs individualistes acceptables par des personnes non handicapées, et vendues par des chercheurs ou des fournisseurs de services non handicapés à un marché de personnes non handicapées. Plus simplement dit, une capitalisation se produit quand l'histoire d'une vie ou les connaissances d'une personne vivant une situation particulière sont utilisées pour faire un profit et sans reconnaissance appropriée de la source ou de la propriété de cette connaissance. De plus, l'information est souvent dénaturée parce qu'elle est analysée avec des outils qui correspondent à la compréhension et à la perception du chercheur. Dans le domaine

de la recherche, les données sont recueillies et interprétées inadéquatement, souvent sans intention délibérée, car les instruments de recherche – grilles d'analyse ou autres outils – sont eux-mêmes inadéquats pour permettre aux chercheurs de mener une collecte convenable d'informations sur les personnes qui vivent dans des conditions qui ne sont pas prises en compte par les normes. Cependant, les connaissances ainsi interprétées par les chercheurs (et les auteurs) sont présentées comme étant des «connaissances objectives».

De telles représentations dénaturées se retrouvent dans le domaine des handicaps. Quand des personnes qui vivent des conditions handicapantes disent que «ça va avec nos différences physiques, même avec nos douleurs», il s'agit d'une volonté clairement exprimée de distinguer nos différences physiques de la réalité socio-politique qui nous désavantage. Cependant, très souvent lorsque les résultats de la recherche sont publiés, on constate que l'importance de ces propos est minimisée, ils sont considérés soit comme du courage soit comme les paroles d'une personne en déni. Si les paramètres de ce qui est reconnu comme la «culture des personnes handicapées» ne sont pas compris ou acceptés, ces affirmations continueront d'être prises à contre-sens et, par conséquent, la perception propre des personnes handicapées et les réalités spécifiques de leurs vies seront biaisées. Toutefois, certains chercheurs et auteurs non handicapés continueront d'en profiter, ce qui créera une fausse perception chez les personnes qui sont nouvellement handicapées et chez la jeune génération de personnes qui vivent avec des handicaps.

Toutes ces formes d'exclusion contribuent à renforcer l'inégalité des femmes qui ont des handicaps. Elles sont partiellement dues à ce que Joan Meister (1998), ancienne présidente de DAWN Canada, appelle les «programmes orientés vers le financement» (p. 8), même si les finances et le manque de pré-planification ne sont pas les seules raisons de l'exclusion.

Le handicapisme en est aussi un des facteurs. Le handicapisme est défini comme: «[une] série de suppositions et de pratiques qui promeuvent le traitement différent et inégalitaire de personnes à cause de différences physiques, mentales ou comportementales, apparentes ou assumées» (Bogdan et Biklen, 1977, p.14).

En décidant consciemment qu'il coûterait trop cher d'intégrer les femmes qui ont des handicaps aux services et aux organismes pour femmes, et en croyant que les connaissances issues de nos recherches non-traditionnelles ne sont pas valides, les femmes qui n'ont pas de handicaps reproduisent une injustice patriarcale. Aussi innocente que soit une personne, le résultat est le même. Dans la langue des personnes handicapées, c'est du «handicapisme».

La ségrégation, par la société dominante, des femmes qui ont des handicaps rend compte des différentes explications de l'exclusion des femmes handicapées et de leurs problèmes des organismes féminins et féministes, ainsi que du sentiment d'impuissance exprimé par les femmes handicapées à l'intérieur des mouvements des femmes. Hartsock (1997) observe que «si la vie matérielle est structurée de manière fondamentalement opposée pour deux groupes différents, on peut s'attendre à ce que la vision de chacun des groupes représente une inversion de celle de l'autre et que, dans des systèmes de domination, la vision du monde présentée aux dominants soit à la fois partielle, partielle et perverse». Pour les femmes handicapées, il y a des éléments handicapants à rajouter à ce système patriarcal: l'environnement handicapant, le langage,

les valeurs et le paternalisme. Exclure les femmes qui ont des handicaps et les questions qui les concernent des services et des organismes ouverts aux autres femmes accroît leur isolement et les possibilités de violence dans leurs vies.

Que faire?

Quand les femmes handicapées parlent de ces omissions et du renforcement des inégalités, elles ne font qu'affirmer leurs réalités au sein des communautés féministes et de celles des personnes handicapées, telles qu'elles les vivent. La *théorie féministe du point de vue* affirme qu'elles doivent mettre en évidence leurs expériences – la réalité matérielle historique – pour mieux les comprendre (Hartsock 1997).

Le point de vue des femmes handicapées peut-il aider le mouvement des femmes? À première vue, cela semble improbable. Cependant, les faits suivants pourraient être mis en parallèle:

1) La pauvreté vécue individuellement par les femmes qui ont des handicaps est reflétée par la collectivité (Barile 2001) et est accentuée par le manque de financement de leurs organisations.

2) Les femmes qui ont des handicaps forment entre 13 et 16% de la population des femmes. Au Québec, les femmes représentent une plus grande proportion de la population des personnes handicapées de plus de trente ans⁴. Avant l'âge de 15 ans, il y a plus de garçons que de filles qui ont des handicaps; cette proportion s'inverse après l'âge de quinze ans (OPHQ 1997).

3) Un rapport publié en 1999 montre que la violence vécue dans l'enfance a un impact sur la santé générale, causant des handicaps à long terme («The Price», 2000, p. 7). Il semble aussi y avoir une plus grande incidence de certains handicaps chez les femmes, notamment l'arthrite, la sclérose en plaques et le lupus.

4) Très peu de données étudient la corrélation entre la violence et l'apparition des incapacités chez les femmes à partir d'un âge spécifique. Une brève mention dans le magazine *Me-first* suggère ce lien («The Price» 2000, p. 7). La question importante est: quel rôle joue le stress spécifique lié au genre dans l'apparition des incapacités chez les femmes?

Pour créer une base de pouvoir, le féminisme doit se diversifier et inclure toutes les facettes de la vie des femmes, de la violence de la «double tâche» jusqu'à l'inclusion de l'expérience du handicap dans la communauté générale des femmes. Le féminisme a besoin de reconnaître la présence des femmes handicapées et de leurs questionnements propres, comme il tente de le faire avec les femmes de couleur, les lesbiennes et les femmes d'autres origines ethniques. La ségrégation des femmes handicapées ne serait alors plus un choix logique.

Vers un point de vue féministe différent sur les handicaps

Pour éradiquer la violence contre toutes les femmes, il faut identifier le processus et le continuum par lequel les mouvements féministes peuvent se re-construire ensemble.

1) Il faut reconnaître que l'expérience vécue par les femmes diffère selon des facteurs tels que les handicaps, l'âge, la classe sociale, l'état civil, les revenus, la langue, la situation géographique, la race,

l'orientation sexuelle, la citoyenneté, etc. De plus, à l'intérieur d'un groupe, les femmes ne vivent pas toutes l'inégalité et l'oppression de la même manière. Il est donc important de tenir compte de ces différences lorsqu'on planifie des activités inclusives.

2) Les femmes et les hommes vivent leurs handicaps différemment et réagissent aussi aux milieux handicapants de manière différente.

3) Il faut que les femmes des minorités, y compris les femmes qui ont des handicaps, obtiennent une voix spécifique dans les comités, les conseils d'administration, les groupes de planification. À l'intérieur du féminisme, il faut réexaminer l'idée d'une «position unique» – à laquelle tout le monde se rallie par défaut – et reconnaître cette unité forcée comme une valeur du capitalisme mâle.

Si nous partons de différentes positions sociales et si les outils utilisés pour nous opprimer sont différents, comment pouvons-nous arriver à des moyens et à des solutions identiques pour toutes? Un processus est requis pour mener à un changement collectif vers des environnements et des expériences habilitantes⁵.

Les perspectives suivantes peuvent contribuer à ce changement:

Premièrement, la notion de «justice habilitante» de Gleeson (1999) combine les idéaux de la reconnaissance culturelle et de l'équité sociale, incluant la satisfaction des besoins matériels, pour accéder à l'espace et aux ressources, et pour que toutes puissent participer à la société. Gleeson fait référence à une «justice habilitante», une idée semblable à celle de «justice sociale» énoncée par Young (1990) et Fraser (1995). Les deux concepts lient fortement la justice sociale aux principes de reconnaissance culturelle et d'équité sociale, et assurent que ces principes doivent fonctionner conjointement pour se renforcer mutuellement et pour éradiquer l'oppression historique qui, selon Gleeson, est le résultat de l'idéologie actuelle qui promeut l'individualisme et le chacun pour soi.

Gleeson s'appuie sur des arguments de French (1993) et d'Oliver (1993): «les personnes handicapées veulent l'inclusion sociale et le respect culturel [,] plutôt que l'indépendance individuelle, un but qui reconnaît le fait inévitable que tous les agents sont constitués à travers des réseaux de mutualité et en dépendent, réseaux qui vont du local et affectif au national et institutionnel.» (Gleeson 1999, p. 147) Ainsi, la «justice habilitante» se base sur l'objectif de l'interdépendance mutuelle entre toutes les personnes.

Deuxièmement, Hartsock (1997) suggère d'inclure «toutes les activités humaines plutôt que de se centrer uniquement sur l'activité plus caractéristique des mâles en système capitaliste» (Hartsock, 1997, p. 216). À cet égard, la position féministe du point de vue pourrait élargir la compréhension actuelle du matérialisme pour inclure les rôles et les activités humaines que le système oppose, par exemple la personne qui donne des soins et celle qui en reçoit, ainsi que le déséquilibre du pouvoir et des connaissances entre ces deux personnes. Hartsock (1997) affirme de plus que l'exploitation de la nature dans les processus de production influence à la fois les êtres humains et les théories de la connaissance:

«Si nous étudions la violence contre les femmes handicapées dans ce contexte, nous voyons que, pour comprendre la nature de la violence à leur rencontre, il faut la redéfinir. Pour ce faire, on doit étudier le processus de production de la violence contre les femmes handicapées et son lien à l'oppression historico-systémique des femmes qui ont des handicaps, aussi bien que les moyens par lesquels les services pour les femmes et les hommes handicapés

sont mis sur pied, et la manière dont le système actuel identifie et résout le problème de la violence contre les femmes. Ainsi pourrions-nous comprendre pourquoi et comment les services qui visent à aider les femmes en situation de violence ne sont pas physiquement et humainement adaptés aux femmes qui ont divers handicaps ou qui vivent des réalités économico-culturelles qui diffèrent de celles de la majorité.»

Les concepts de la *théorie féministe du point de vue* (Collins 1990) et du *modèle social des handicaps* (Oliver 1990) peuvent être combinés pour créer un cadre de référence viable. Ces deux approches questionnent les relations de pouvoir entre la structure sociale et les relations humaines, et rend compte des injustices historiques. La *théorie féministe du point de vue* et le *modèle social* ont des épistémologies distinctes, mais ont aussi des points de convergence qui restent à explorer. Le *matérialisme historique* a étudié comment les structures politiques, économiques et sociales actuelles sont construites pour garder des populations particulières (telles les personnes handicapées, les femmes) dans des positions de désavantages économiques et civils. (Oliver 1990 et 1996, Barnes 1999, et Hartsock 1997). Ces deux modèles ont aussi exploré le rôle du langage dans le maintien et le renforcement des standards oppressifs actuels (Barnes 1999, Morris 1991, Wendell 1996 et Collins 1990).

De plus, considérons le développement des connaissances du point de vue de la marginalité. La *théorie féministe du point de vue*, en particulier, a exploré et supporté l'idée que les personnes qui sont en position de marginalité ont un savoir unique dont la valeur propre devrait être plus reconnue dans «la réalité objective.» Le *modèle social des handicaps* défend l'idée que l'expérience des personnes qui ont des incapacités est inestimable pour comprendre le handicap. La production des connaissances vues de l'intérieur – plus spécifiquement, les connaissances sur les inter-relations sociales – est un bagage unique de connaissances. Les deux modèles soutiennent que le manque de pouvoir est le résultat d'une construction sociale de la réalité, produite par les normes sociales et politiques qui favorisent ceux qui sont dans des positions de pouvoir et ceux qui leur ressemblent.

La synchronisation de la *théorie féministe du point de vue* et du *modèle social* qui inclut notamment le matérialisme historique, la construction sociale, le langage, les classifications, etc. des femmes qui ont des handicaps peut produire un savoir différent. Harding (1991) affirme que les points de vue féministes ne sont pas nécessairement identiques aux points de vue féminins. La prémisse que les perspectives ci-dessus mentionnées peuvent produire des connaissances différentes, pose la question suivante: les perceptions sociales des femmes qui ont des handicaps, construites selon une perspective biologique, peuvent-elles avoir modelé à la fois la réalité de leur vie quotidienne et leur place dans la société?

Nous pouvons poser comme principe que l'expérience de vies et d'incapacités diverses (les caractéristiques biologiques de nos vies) – pour des femmes qui ont certaines incapacités ou des vues spécifiques de leurs handicaps – ont produit des compréhensions différentes de leur propre point de vue. Les écrits des femmes handicapées montrent que certaines femmes qui ont des incapacités identifient ces incapacités comme un déterminant de leur destinée alors que, pour d'autres, leurs incapacités sont un outil utilisé par les personnes en autorité pour définir leurs choix de vie.

Cependant, il semble que tant que la société accordera une valeur importante et romantique à certains caractères physiques (biologie), tant que les corps des femmes devront paraître jeunes pour être appréciés, tant que la notion de «bonne santé» se comprendra seulement d'une certaine manière, les femmes qui ont des incapacités continueront à être dépréciées. Et ce sera le cas de toutes les personnes qui vivent des changements physiques. Les facteurs déterminants – tels que le surpoids, le processus de vieillissement et les différents degrés d'incapacités – vont continuer de produire des politiques et des profits sur le corps de tout le monde, encourageant et produisant ainsi indirectement la violence systémique contre toutes les femmes.

Conclusion

L'objectif de cet article n'est pas de produire un nouveau modèle, mais de développer une analyse plus poussée des composantes des cadres de référence suggérés, qui peut nous aider à comprendre la position socio-politique des femmes handicapées à la fois hier et aujourd'hui. En outre, cette approche nous a permis d'aborder:

- la manière dont les femmes handicapées vivent la violence dans leurs vies quotidiennes;
- comment le manque d'accessibilité aux ressources disponibles à la communauté des femmes augmente la violence dans leurs vies et dans leurs communautés tout entières;
- la manière dont la dichotomie du langage sexiste et des mythes sur le corps placent les femmes qui ont des handicaps dans des positions inférieures, et
- comment les pratiques d'exclusion maintiennent l'invisibilité des femmes qui ont des handicaps.

Ainsi, dans le domaine de la violence, les positions des femmes handicapées peuvent être abordées de multiples manières, à commencer par le climat d'exclusion sociale continu et simultané qui résulte du langage utilisé pour les décrire. Par exemple, l'utilisation de termes comme «les personnes handicapées», «les personnes qui ont des handicaps» ou «elles, ces femmes-là», quand on veut dire «les femmes handicapées» ou «les femmes qui ont des handicaps», les rendent invisibles comme femmes. De la même manière, dans les recherches, quand les femmes qui ont des handicaps sont simplement des «notes de fin de texte», sans analyse propre, leur réalité spécifique est niée. L'omission continue des femmes qui ont des handicaps du mouvement des femmes par des environnements handicapants – même sans intention d'opprimer – occulte une grande partie de leurs expériences.

Plus important encore, l'isolement des femmes qui ont des handicaps nie la possibilité que leurs expériences sociales et économiques – vécues dans la marge – puissent conduire à des solutions qui sont présentement inconnues de la société dominante et qui pourraient fournir à la société dans son ensemble des solutions nouvelles et novatrices. Nous devons travailler ensemble avec l'intention d'éradiquer les situations non équitables et de promouvoir des accommodements raisonnables basés sur les cadres de référence proposés plus haut. Les deux modèles – la *théorie féministe du point de vue* et le *modèle social* – permettront d'examiner le rôle joué par les facteurs environnementaux et sociaux reliés au stress, dans l'apparition subséquente des incapacités, ainsi que le stress environnemental qui crée et maintient des éléments producteurs

incapacités spécifiques chez les femmes. Même si des projets se développent pour combattre les injustices historiques et toutes les formes de violence contre les femmes dans la structure sociale actuelle, nous constatons que les femmes qui ont des handicaps sont quand même désavantagées. Par conséquent, pour éviter de répéter les erreurs historiques, toute nouvelle structure créée pour éliminer la violence et toutes les formes d'injustice devra tenir compte des différents points de vue et des positions de toutes les femmes, y compris les femmes qui ont des handicaps, en accord avec le principe de la théorie féministe du point de vue.

Maria Barile

membre de l'Action des Femmes handicapées de Montréal (DAWN Canada) et co-présidente du Réseau d'action des femmes handicapées du Canada (RAFHC)

Traduction par Marie-Michèle du texte rédigé en anglais et corrigé par Geneviève Simon (UF).

1 mariab@colba.net

2 Note: Dans ce texte, les expressions «femmes/personnes handicapées», «femmes/personnes qui ont [ou] qui vivent avec des handicaps», sont utilisées comme synonymes sans égard aux théories des handicaps. Il s'agit d'un effort délibéré de refléter la réalité inter-communautés en ce qui regarde la terminologie, comme il est partiellement expliqué dans l'article.

3 Handicapisme, néologisme bâti sur le modèle de *sexisme*; il traduit les mots *disableism* et *handicapism*. Il s'agit de la partie idéologique de notre oppression, intégralement liée aux aspects matériels des désavantages que nous vivons. La ségrégation, la séparation de la société dominante, est une partie importante de notre expérience matérielle d'impuissance. La ségrégation est multiforme mais elle découle de ce que les activités de la société dominante ne tiennent pas compte des besoins créés par nos handicaps.

«Handicapisme est l'étiquette donnée à un ensemble d'idées préconçues, de stéréotypes, d'idéologies et de pratiques opprimantes qui tentent délibérément d'exclure les personnes qui diffèrent des normes acceptées» (Kirsten Hearn, «A Woman's Right To Cruise»).

4 Les statistiques sont semblables dans la population canadienne (Statistiques Canada, 13 octobre 1992)

5 Note de la traductrice: *habilitant*, néologisme pour traduire *enabling*.

Gleeson, au paragraphe suivant, utilise *enabling justice*, où *enabling* a le sens «militant» d'*empowering*. Dans les deux cas, il s'agit de donner à des personnes ou à des groupes minoritaires, ou de se donner comme personnes ou comme groupes minoritaires, le pouvoir, l'aptitude, la possibilité de se réaliser et d'affirmer son autonomie.

Bibliographie

- Adelson, L. A. 1989. «Racism and Feminist Aesthetics». In Malson, M., O'Barr, J. F., Wespahl-Wihl, S., Wyer, M., (éditeurs). *Feminist Theory in Practice and Process*. Chicago: Presses de l'université de Chicago. 163-182.
- Barile, M. 1993. *Women with Disabilities Define System-Based Discrimination*. M.S.W. monographie disponible à la bibliothèque de l'université McGill, Montréal. Non publiée.
- Barile, M. 2000. «Disablement and Feminization of Poverty». *Women In Action*. No 2, Quezon City.
- Barnes, Colin. 1992. «Disabling Imagery and The Media: An Exploration of the Principles for Media Representations of Disabled People; the First in a Series of Reports» (2 mars 2001). Internet: <http://www.leeds.ac.uk/disability-studies/>
- Barnes, C. 1999. «A Working Social Model? Disability and Work in the 21st Century». Article présenté à la *Disability Studies Confer-*
- ence and Seminar, Apex International Hotel, Édimbourg. Internet: <http://www.leeds.ac.uk/disability-studies/>
- Bogdan, R., et Biklen, D., (mars-avril 1977). «Handicapism». *Social Policy* Vol. 14-19.
- Chappell, M. et Masuda, S. (1995). *DAWN Canada's Safety Net/Work Policing and Justice Report: Responding to Violence Against Women with Disabilities: An Assessment of Judicial Training Needs*. Vancouver: DAWN Canada. Non publié.
- Collins, Patricia Hill. 1990. *Black feminist thought: Knowledge, consciousness, and the politics of empowerment*. New York: Routledge.
- Fine, M., et Asch, A. (1988) *Women with Disabilities: Essay In Psychology, Culture And Politics*. Philadelphie: Presses de l'université de Temple.
- Frontline, (2000) «The price of abuse. The frontlines facts & stats: Sex, health and you». *Me-first*. Parkhurst: Montréal. 7
- Gerratana, V. (1992) *Antonio Gramsci Enciclopedia italiana Quinta Appendice E - IS 1979-1992*. Rome: Enciclopedia italiana pp.485-86 <http://www.soc.qc.edu/gramsci/intro/italbio.html>. (23 août 2001)
- Gleeson, B. 1999. *Geographies of Disability*. Londres: Routledge.
- Hartsock, N. 1997. «Feminist standpoint: developing ground for specifically feminist historical materialism». In L. Nicholson. *The Second Wave of Feminism: A Reader in Feminist Theory*. Éditeur: L. Nicholson. New York: Routledge. 216-240.
- Hooks, B. 1984. *Feminist Theory: From Margin to Center*. Boston: South End Press.
- King, D. 1989. «Multiple Jeopardy, Multiple Consciousness». In Malson, M., O'Barr, J. F., Wespahl-Wihl, S., Wyer, M., (éditeurs). *Feminist Theory in Practice and Process*. Chicago: Université de Chicago. 75-105.
- Lane, N. 1995. *The Abuse of Power by Church and Society Toward Women with Disabilities: The Theological and Spiritual Implications of Sexual Abuse of the Vulnerable by the Powerful*. Ph.D. thesis, Lansing, NY (Contact: Rév. N. Lane, Ph.D. Internet: nlane1@twenty.rr.com)
- Light, S. 1991. *The Political Practice of Home*. Thèse M.A.; non publiée. Faculty of Graduate Studies and Research, Université McGill. Montréal, Québec.
- Masuda, S., Ridington, J. 1990. *Meeting our Needs: Access Manual for Transition Houses*. Vancouver: DAWN Canada.
- Masuda, S. 1995. *Don't Tell Me to Take a Hot Bath: Resource Manual for Crisis Workers*. Vancouver: DAWN Canada /Santé et bien-être Canada.
- Meister, J. 1998. «A Short Herstory: Part 1». In Meister, J., Masuda, S. (éditrices). *Dawning: How to start and maintain a group*. DAWN Canada. 1-16.
- Morris, J. 1991. *Pride Against Prejudice: A Personal Politics of Disability*. Londres: The Women's Press.
- Morris, J. 1992. «Personal is Political: A Feminist Perspective on Researching Disability». *Disability and Society* 7:2: 157-166.
- Morris, J. 1993. *Independent Lives? Community Care and Disabled People*. Banigstoke: MacMillan.
- Oliver, M. 1990. *The Politics of Disablement*. Londres: MacMillan Press.
- OPHQ (Juillet 1997) «La population des personnes handicapées». *STAT Flash! Bulletin d'information statistique* de, No 1 Drummondville Québec. 2 octobre 2000. <http://www.ophq.gouv.qc.ca/Bibliotheque/Recherche/Statistique/Flash/statflash1.pdf>
- Ridington, J. 1989. *Beating the «odds»: Violence and women with disabilities* Position Paper 2. Vancouver: Dis-Abled Women's Network - DAWN Canada.
- Sobsey, D., et Doe, T. 1991. «Patterns of sexual abuse and assault». *Sexuality and Disability* 9(3): 243-260.
- Statistiques Canada 2000. «Family violence». *The Daily*, Jeudi, 25 juillet 2000. Internet: <http://www.statcan.ca/Daily/English/000725/d000725b/htm> (13 août 2001).
- Statistiques Canada. 1991 «Health and activity limitation survey». *The Daily* 13 oct 1992. Ottawa: Statistiques Canada.